

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 21 (1941)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe Mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France

Téléphone : Opéra 15-80
Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris

16, Avenue de l'Opéra
PARIS-1^{er}

Le Numéro : 6 fr.
Abonnement annuel : 50 fr.
Chèques Postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — Documentation générale

La législation économique en Suisse au cours des deux dernières années (Jacques L'Huillier)	127
La nouvelle flotte suisse de commerce (Cyril Chabloz, Secrétaire permanent de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France).. ..	135
Conséquences pour toutes les entreprises de la nouvelle loi française sur les banques (Raymond Gentizon, Docteur en droit de l'Université de Paris, Diplômé d'Etudes supérieures de droit romain et de droit privé, Licencié en droit de l'Université de Neuchâtel)	137
Nouvelles dispositions de la législation française du travail (Société Fiduciaire de Contrôle et de Révision)	141

DEUXIÈME PARTIE. — Informations pratiques

Chiffres, faits et nouvelles	143
Législation économique	144
Agenda fiduciaire	147
Activité de la Chambre de Commerce Suisse en France	149

Les opinions émises par les collaborateurs réguliers ou occasionnels de la « Revue Économique Franco-Suisse » n'engagent pas la Chambre de Commerce Suisse en France.